

## DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE AUX RÈGLEMENTS D'URBANISME

*Règlement sur les dérogations mineures  
 (RGCA02-10-0006)*

Le présent formulaire doit être accompagné des renseignements et des documents à l'appui. Les demandes incomplètes seront traitées après réception de l'information manquante.

**La demande doit être déposée en main propre  
 au comptoir des Permis et inspection situé au  
 4241, Place de l'hôtel de ville, Montréal-Nord, H1H 1S4**

DROITS EXIGÉS		
<input type="checkbox"/> Coût total de la demande – 610 \$	<b>Sont inclus dans le coût de la demande :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>610 \$ de frais d'étude non remboursable ;</li> <li>0\$ frais de publication des avis requis par loi :</li> </ul>	
IDENTIFICATION DU DEMANDEUR		
NOM/TITRE	ADRESSE ET CODE POSTAL	No
Requérant/mandataire		Tél. :
		Télécopie :
	Courriel :	Autre :
Propriétaire(s)		Tél. :
		Télécopie :
	Courriel :	Autre :
DESCRIPTION DE L'EMPLACEMENT VISÉ		
Adresse de la propriété : _____		
Intersection immédiate : _____		
Lot(s) : _____		
DESCRIPTION SOMMAIRE DE LA DEMANDE		
Nature de la dérogation demandée.		
_____ _____		
Motifs de la demande (ex. : aucune autre alternative sans préjudice majeur, régulariser le statut de la propriété aux fins d'une vente, réaliser un projet de construction, etc.).		
_____ _____		
Vous conformer aux dispositions réglementaires existantes, vous occasionnerait-il un préjudice sérieux, si oui pourquoi?		
_____ _____		

### AUTRES COMMENTAIRES RELATIFS À VOTRE DEMANDE

---

---

---

### TOUTE DEMANDE NE RÉUNISSANT PAS LES CONDITIONS STIPULÉES SERA RETOURNÉE À SON AUTEUR

**Veillez cocher la case appropriée et joindre tous les documents nécessaires :**

- droits exigibles libellés à l'ordre de la «Ville de Montréal»;
- formulaire dûment complété et signé;
- lettre d'accompagnement expliquant en détail l'objet de la demande si nécessaire;
- un certificat de localisation (**copie conforme**) à jour préparé par un arpenteur-géomètre, pour une construction existante;
- un plan d'implantation conforme à l'article 30 du Règlement relatifs aux permis et certificats RGCA11-10-0012-2, pour une construction projetée (voir extrait de l'article 30 en annexe).

En plus des renseignements exigés, le demandeur est tenu de fournir tous les documents d'urbanisme à l'appui de sa demande. Selon la nature de la demande, ces documents peuvent consister en une photo panoramique cartonnée indiquant le paysage de rue actuel, des plans contextuels (illustrant le projet en contexte avec des structures adjacentes), des données historiques et/ou un plan d'emplacement détaillé (fenêtres, baies, structures, accessoires) des propriétés attenantes. Ces documents devraient permettre au demandeur de faire une présentation informée auprès du comité consultatif d'urbanisme. Veuillez garder une copie de votre demande (plans compris), car le comité ne remettra pas les plans qui accompagnent la demande et n'en fera pas de photocopies.

### APPROBATION DU PROPRIÉTAIRE

Je \_\_\_\_\_ soussigné(e), propriétaire de terrain(s) visé(s) par la présente demande, autorise \_\_\_\_\_ à la présenter en mon nom.

\_\_\_\_\_  
Propriétaire

\_\_\_\_\_  
Date

### DÉCLARATION

Je \_\_\_\_\_ soussigné(e), déclare que les renseignements fournis sont, à ma connaissance, exacts et autorise l'arrondissement de Montréal-Nord à faire toutes les vérifications nécessaires relatives à ma demande.

\_\_\_\_\_  
Requérant

\_\_\_\_\_  
Date

### ESPACE RÉSERVÉ À L'ARRONDISSEMENT

#### SCEAU DE RÉCEPTION

Date de réception de la demande

#### SCEAU DE PERCEPTION

Date de paiement des **frais d'étude** (610 \$)